

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 novembre 2020

PLF POUR 2021 - (N° 3360)

(Seconde délibération)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° II-4

présenté par
le Gouvernement

ARTICLE 32

I. - Rédiger ainsi le tableau de l'alinéa 1 :

(En millions d'euros*)

	RESSOURCES	CHARGES	SOLDE
Budget général			
Recettes fiscales brutes / dépenses brutes	397 147	504 738	
<i>A déduire : Remboursements et dégrèvements</i>	<i>126 152</i>	<i>126 152</i>	
Recettes fiscales nettes / dépenses nettes	270 995	378 586	
Recettes non fiscales	24 948		
Recettes totales nettes / dépenses nettes	295 943	378 586	
<i>A déduire : Prélèvements sur recettes au profit des collectivités territoriales et de l'Union européenne</i>	<i>70 173</i>		
Montants nets pour le budget général	225 770	378 586	-152 816
Évaluation des fonds de concours et crédits correspondants	5 674	5 674	
Montants nets pour le budget général, y compris fonds de concours	231 444	384 260	
Budgets annexes			
Contrôle et exploitation aériens	2 222	2 272	-50
Publications officielles et information administrative	159	152	+7
Totaux pour les budgets annexes	2 381	2 425	-43
Évaluation des fonds de concours et crédits correspondants :			
Contrôle et exploitation aériens	28	28	
Publications officielles et information administrative	0	0	
Totaux pour les budgets annexes, y compris fonds de concours	2 409	2 452	
Comptes spéciaux			
Comptes d'affectation spéciale	76 411	76 040	+370
Comptes de concours financiers	128 269	128 959	-691
Comptes de commerce (solde)			-19
Comptes d'opérations monétaires (solde)			+51
Solde pour les comptes spéciaux			-289
Solde général			-153 148

* Les montants figurant dans le présent tableau sont arrondis au million d'euros le plus proche ; il résulte de l'application de ce principe que le montant arrondi des totaux et sous-totaux peut ne pas être égal à la somme des montants arrondis entrant dans son calcul.

II. - En conséquence, rédiger ainsi le tableau de l'alinéa 3 :

Besoin de financement

Amortissement de la dette à moyen et long termes	128,1
<i>Dont remboursement du nominal à valeur faciale</i>	127,3
<i>Dont suppléments d'indexation versés à l'échéance (titres indexés)</i>	0,8
Amortissement de la dette reprise de SNCF Réseau	1,3
Amortissement des autres dettes reprises	0,0
Déficit à financer	153,1
Autres besoins de trésorerie	0,1
Total	282,6

Ressources de financement

Émissions de dette à moyen et long termes nettes des rachats	260,0
Ressources affectées à la Caisse de la dette publique et consacrées au désendettement	0,0
Variation nette de l'encours des titres d'État à court terme	19,1
Variation des dépôts des correspondants	0,0
Variation des disponibilités du Trésor à la Banque de France et des placements de trésorerie de l'État	0,0
Autres ressources de trésorerie	3,5
Total	282,6

III. – En conséquence, à la fin de l'alinéa 12, substituer au nombre :

« 1 945 548 »

le nombre :

« 1 945 585 ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement a pour objet de traduire, pour coordination, dans le tableau relatif à l'équilibre du budget de l'État, l'incidence des votes de l'Assemblée nationale intervenus dans le cadre de la seconde partie du projet de loi de finances pour 2021.

A l'issue de l'examen de la première partie, le solde budgétaire de l'État s'établissait à - 153,0 Md€, en dégradation de 0,2 Md€ par rapport à l'équilibre budgétaire présenté dans le projet de loi de finances.

A la suite des amendements adoptés sur la seconde partie du projet de loi de finances, le solde budgétaire est abaissé à - 153,1 Md€, en légère dégradation de 104 M€ par rapport à l'équilibre de première partie. L'impact de cette évolution se traduit, dans le tableau de financement de l'État, par

une hausse de 0,1 Md€ de la variation nette de l'encours des titres d'État à court terme par rapport à la première partie.

Cette évolution est liée aux mouvements décrits ci-après.

La première délibération a été l'occasion des principales évolutions ci-dessous, pour + 246 M€:

- La hausse de 200 M€ de crédits sur le nouveau programme « Soutien à la filière nickel en Nouvelle-Calédonie » du compte de concours financier (CCF) « Prêts et avances à des particuliers ou à des organismes privés ». Ces crédits viendront financer le prêt de l'État à la société qui reprendra l'activité de la société Vale Nouvelle-Calédonie ;
- Les crédits de la mission « Sécurités » sont augmentés de 33 M€ en titre 2, dont 9 M€ de contributions au CAS Pensions, afin de financer des mesures indemnitaires en faveur de la police nationale et de la gendarmerie nationale ;
- Les crédits de la mission « Outre-mer » sont augmentés de 10 M€ afin de financer la création d'un contrat d'accompagnement pour les communes en difficulté financières ;
- Les crédits de la mission « Agriculture, alimentation, forêt et affaires rurales » sont augmentés de 2 M€ afin de compenser par des crédits budgétaires la suppression de la taxe prévue aux articles L. 236 2-2 et L. 251 17 2 du code rural et de la pêche maritime, dite taxe pour l'utilisation de la plateforme Expadon 2.

Enfin, la seconde délibération a été l'occasion de procéder aux mouvements suivants, résultant en une baisse des crédits de 142 M€ :

- Une baisse des crédits de la mission « Plan de relance » pour 60 M€, qui correspond au gage prévu par l'amendement n° 541 au PLFR 4 pour 2020 pour accélérer le déploiement des aides pour la numérisation des commerces ;
- Une baisse sur la même mission à hauteur de 82 M€ correspondant au gage prévu par l'amendement n° 544 du même PLFR pour les projets de soutien aux entreprises.